

L'archevêque de Tolède dénonce la loi sur l'avortement – Le Salon Beige

Publié le 29 novembre 2009
2 minutes

Sauf avis contraire, les articles, coupures de presse, communiqués ou conférences que nous publions ici n'émanent pas des membres de la FSSPX et ne peuvent donc être considérés comme reflétant la position officielle de la Fraternité Saint-Pie X

in Le Salon Beige du 29/11/09

Mgr Braulio Rodriguez Plaza, archevêque de Tolède et Primat d'Espagne, a fait distribuer ce dimanche une lettre dans toutes les paroisses de son diocèse. Extrait :

« Derrière la loi en cours de discussion sur l'avortement, [...] se cache un plan ambitieux d'introduction [dans la législation espagnole] de la dite « santé sexuelle et reproductive ». Il s'agit là de la terminologie politique et législative utilisée depuis la Conférence de Pékin, en 1995, qu'est en train d'imposer avec une telle ardeur le parti au pouvoir. A partir de là on a justifié dans le monde des stérilisations massives, la propagation de l'avortement précisément en tant que « droit de la femme » ; mais encore l'occultation de l'information sur les effets abortifs de produits présentés et diffusés comme contraceptifs, la restriction des droits de la conscience pour les médecins et les personnels sanitaires. Cela vous dit quelque chose ?

[...] Ils vont obliger la communauté éducative à dispenser l'éducation sexuelle conforme aux directives du gouvernement du moment. Et celles du gouvernement actuel, nous les connaissons déjà : elles constituent une ingérence dans les droits des parents dont on doit respecter les convictions par rapport à l'éducation de leurs enfants. [...] le ministère de la Santé [...] est en train d'élaborer une norme législative qui obligera tous les centres éducatifs, sans exception, à dispenser cette éducation sexuelle à tous les élèves. La formation en la matière ne sera pas dispensée par les professeurs de ces centres, mais par le personnel sanitaire désigné par l'Administration et par les professionnels que le gouvernement voudra bien juger capables et qu'il accrédiitera. Et hors de question que les centres éducatifs contestent leur idéologie. [...] C'est ainsi que l'Etat s'immisce de nouveau dans l'intimité des élèves, puisque l'exercice de la sexualité appartient à la sphère personnelle et affecte les valeurs et les convictions, et, par voie de conséquence, la liberté idéologique et la liberté de la conscience.

Michel Janva, In [Le salon Beige](#) du 29 novembre 2009